

Concours externe techniciens de laboratoire

Ministère de l'Education Nationale

Posté par: formations-concours

Publiée le : 7/8/2008 13:00:02

Missions : Un technicien de laboratoire prépare, sous la direction du responsable de laboratoire, les expériences et les documents de cours et travaux pratiques. Il assiste les professeurs des disciplines scientifiques dans le déroulement des travaux pratiques.

Il exerce, à titre prioritaire, dans des établissements comportant des classes préparatoires aux grandes écoles ou des sections de techniciens supérieurs dans l'une des trois spécialités suivantes : Biologie - géologie ; Sciences physiques et industrielles ; Biotechnologie (biochimie et microbiologie).

Il peut être appelé à concevoir et à mettre au point des expériences et du matériel scientifique ou des appareils de sa spécialité. D'une manière générale, il assure l'encadrement des personnels techniques de laboratoire de catégories C et participe à leur formation.

CONDITIONS D'ACCES

Pour être autorisés à se présenter aux concours, les candidats doivent remplir les conditions générales suivantes : Etre de nationalité française ou ressortissant des états membres de l'Union européenne, jouir de leurs droits civiques, se trouver en position régulière au regard du code du service national, remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap. **Concours externe** Etre titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme homologué au niveau IV, en application des dispositions du décret n°92-23 du 8 janvier 1992 relatif à l'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique. Aucune condition de diplôme n'est imposée aux mères et aux pères de trois enfants et plus. **Nature des épreuves : Concours externe** Epreuve écrite d'admissibilité : épreuve à caractère scientifique spécifique pour chaque spécialité. Epreuve pratique d'admission : Spéciale ; A sciences de la vie et de la terre et biotechnologie au choix du candidat sur l'rsq

1. biologie-physiologie

2. géologie

3. biochimie

4. microbiologie

Spécialité : B Sciences

physiques et chimiques ; au choix du candidat sur l'une d

1. chimie

2. physique

3. électrotechnique / électronique